

## FICHE TECHNIQUE : SIGNALÉTIQUE

Selon le RRU :

- Une **signalisation** est apposée sur le trajet destiné aux personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent se diriger aisément dans le bâtiment ;
- Au besoin, la signalisation écrite est complétée par des **pictogrammes** et /ou des **lignes guides** colorées. Les systèmes sonores d'alerte sont doublés de signaux lumineux

Recommandations :

Les **cheminements** suivants sont toujours à **signaler** :

Stationnement > Voie d'accès > Entrée > Accueil > Fonctions présentes > Circulations > Sanitaires > Evacuation

**Homogénéité de l'information :**

Le même style (police de caractères, support, etc) doit être utilisé de manière cohérente dans toute l'infrastructure.

**Doublage des informations :**

L'ensemble des informations permanentes fournies au moyen d'une signalisation visuelle ou auditive doivent être reçues et interprétées par tous.

Les doublages possibles sont :

- en relief, en braille, plan simple, en relief, ...
- information vocale,
- information gestuelle,
- information en texte « facile à lire »
- version facile à comprendre (ex. version pour enfants)
- doublage visuel
- usage de pictogrammes

**Repères tactiles :**

- En relief et non en creux
- Non contondants
- Dimension: entre 3 et 5 cm de haut
- Contrastés

Normes pour les **pavés numériques hors clavier** :

- Chiffres de 1 à 9 disposés en carré
- Chiffres alignés de gauche à droite
- Chiffres 5 central est pourvu d'un repère en relief
- Touche 0 se situe sous le 8

**Matériel informatique :**

- L'information visuelle doublée d'une synthèse vocale

- Ergot de repérage exigé sur la touche 5 du clavier numérique et sur les touches f et j d'un clavier alphanumérique

**Police de caractères :**

La forme doit être simple, sans fioriture, unie (sans contour), sans empattement, avec des espaces nets entre les mots

**Taille des caractères** en fonction de la distance de lecture:

<i>Tableau taille des caractères</i>	
Distance de lecture:	Taille des caractères:
50 cm	10 mm ou 8 mm
100 cm	2 cm
300 cm	4 cm
Grande distance	Distance en cm/100

*Support :*

**Utilisation des couleurs de fond :**

- Fonde bleu : information générales
- Fond blanc : information d'orientation
- Fond vert : informations de sécurité
- Fond jaune : information de danger
- Fond rouge : informations d'urgence
- Fond marron : informations touristiques

Le **contraste visuel** est la différence d'intensité de couleur entre des zones présentées simultanément dans le champ visuel. Pour obtenir un contraste d'au moins 70 % (valeur recommandée), la couleur la plus pâle doit avoir un indice de réflexion de la lumière égal ou supérieur à 70 % de celui de la couleur la plus foncée.

**TABLEAU DES INDICES DES CONTRASTES VISUELS ENTRE DEUX COULEURS**

	Blanc	Gris	Noir	Brun	Rose	Pourpre	Vert	Orange	Bleu	Jaune	Rouge
Rouge	84									82	
Jaune		73	89	80		75	76		79		
Bleu	82										
Orange				76							
Vert	80										
Pourpre	79										
Rose				73							
Brun	84										
Noir	91										
Gris	78										
Blanc											

ne pas utiliser (inférieure à 70%)  
 conforme (supérieure ou égale à 70%)

*Recommandation: choisir les combinaisons des couleurs où le contraste visuel est ≥ 70%*

**Indication des étages :**

Si le bâtiment présente plus de 3 étages, le numéro de celui-ci doit être indiqué à hauteur de vision soit sur les portes palières ou sur le mur de fond en face des escaliers et se présente :

- en grand caractères
- en couleur contrastée par rapport au mur

- en relief.

### Signalétique d'évacuation PMR :

Les pictogrammes adéquats seront places tout au long du cheminement d'évacuation et notamment au-dessus de chaque porte se trouvant sur ce dernier, à chaque changement de direction.

Exemple de pictogramme signalant une sortie de secours commune pour les PMR et les personnes valides :



Exemple de pictogramme T29 signalant une zone refuge :

